AVERTISSEMENTS AGRICOLES

13 août 1982

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

ALPES de HAUTE PROVENCE HAUTES ALPES A... MES BOUCHES DU RHONE ... CORSE CORSE SUD VAR VAUCLUSE SUD de la DROME

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX   Siege de la circonscription 24 Rue Edouard Delanglade 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements Quartier Cantarel MONTFAVET Adresse Postale B.P 95 84140 MONTFAVET TELEPHONE (90) 88 21 83

ABONNEMENT ANNUEL 85 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

SPECIAL CORSE N° 14

V I G N E

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Les vols se sont fortement intensifiés à partir du 6-8 août dans la plupart des vignobles et les premières éclosions sont actuellement observées. Dans certains secteurs, notamment la région Nord d'ALERIA les pontes sont déjà très nombreuses.

Dans les situations sensibles au Botrytis, intervenir sans tarder avec un produit à action préventive. Dans les autres situations prévoir une intervention curative avec un produit à action de choc, type parathion, aux environs du 20 août.

BOTRYTIS

Le dernier traitement prévu 3 à 4 semaines avant les vendanges est à réaliser au plus tard le 20 août dans les situations les plus précoces.

En plaine orientale, les foyers de Botrytis étant actuellement fréquents à l'intérieur des grappes, cette intervention est fortement recommandée.

En vigne traditionnelle, compte tenu de la sécheresse, la maladie est pratiquement inexistante et ne justifiera que rarement cette intervention.

On pourra judicieusement réaliser l'intervention anti Botrytis en mélange avec le traitement Vers de la grappe en prenant soin de bien viser les grappes.

-=-=-=-=-=-=-=-

P 18